

# L'ANESTHÉSIE ET L'ANALGÉSIE PÉRIDURALES

📍 CLINIQUE VÉTÉRINAIRE (A DÉFINIR)

**A DÉFINIR  
2021****Remplir en majuscules et retourner signé revêtu de votre mention «Bon pour accord» :**

- Par courrier à BESTIN'VET Parc Edonia, Bâtiment M - Rue des Iles Kerguelen - 35760 Saint-Grégoire
- Par email à [contact@bestin-vet.com](mailto:contact@bestin-vet.com)

Les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 1 mois avant le début de la formation, date à laquelle le maintien ou l'annulation de la formation sera prise.

Un accusé de réception vous sera systématiquement adressé : si vous ne le recevez pas, merci de nous contacter.

Avant toute inscription définitive, vous recevrez un contrat de formation que vous devrez nous retourner signé.

Vous pouvez prendre connaissance de nos conditions générales de vente sur le site sur [www.bestin-vet.com/cgv](http://www.bestin-vet.com/cgv).**VOUS ÊTES...**

- EMPLOYEUR INSCRIVANT UN SALARIÉ
- VÉTÉRINAIRE LIBÉRAL
- VÉTÉRINAIRE SALARIÉ

**Lieu**

A définir

**A DÉFINIR 2021**

Formation à distance et en présentiel

Demande d'informations :

[contact@bestin-vet.com](mailto:contact@bestin-vet.com)

NOM.....

PRÉNOM .....

ou DÉNOMINATION SOCIALE.....

ADRESSE .....

TEL.....

MAIL .....

SIRET .....

NOM et PRÉNOM DU STAGIAIRE :

.....

.....

.....

.....

Je consens à ce que les données personnelles soient recueillies à des fins de prospection ou de nécessité strictement liée à l'exécution de la commande.

Je m'engage, à réception de la facture émise à la fin de la formation, à effectuer le virement d'un montant **850€<sup>HT</sup> (TVA non applicable article 261 du Code général des impôts)** sur le compte bancaire dont les coordonnées seront jointes à la facture.

BESTIN'VET immatriculé au

**RCS** n° 413 838 087 Rennes**Siret** 84140323100019**NDA** : 53351035735**DataDock** : 0068355**Qualiopi** : 503036**Code APE** 8559A

Formation Continue d'Adultes

 **VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP ?**Date, signature de l'employeur  
et mention « bon pour accord »Date et signature du représentant légal  
du centre de formation

Organisme de Formation Vétérinaire en Anesthésie, Analgésie, Soins Intensifs et Urgences

[www.bestin-vet.com](http://www.bestin-vet.com)

# L'ANESTHÉSIE ET L'ANALGÉSIE PÉRIDURALES



Formation animée par  
**Stephan Mahler**  
Docteur Vétérinaire  
Certified Veterinary Pain  
Practitioner

Les anesthésies et les infiltrations péridurales font partie des techniques d'anesthésie et d'analgésie loco-régionales les plus couramment réalisées. Elles sont extrêmement efficaces, en particulier pour la prise en charge de la douleur péri-opératoire. Elles s'accompagnent cependant de précautions, de contre-indications et de complications qu'il est important de connaître pour réaliser ces techniques en toute sécurité. Le but de cette formation est de permettre aux participants de s'approprier rapidement ces techniques et de les réaliser en toute sécurité.

Les objectifs pédagogiques principaux de cette formation sont :

- Connaître les indications, contre-indications et complications de l'anesthésie péridurale
- Connaître les molécules, les doses et les volumes à utiliser
- Connaître le matériel, les positionnements de l'animal, les repères anatomiques.
- Démontrer la réalisation correcte du geste



## DURÉE

9h de théorie, 3h de travaux dirigés, 5 heures de démonstrations et travaux pratiques



## SUIVI

Feuille de présence à signer



## ÉVALUATION

QCM  
Evaluation  
compétences



## POINTS DE FORMATION CONTINUE

1.95 CFCeCTS



## CIBLE

Vétérinaire,  
D' Vétérinaire



## TARIF

850,00€ HT

(TVA non applicable)

## PROGRAMME = 3 SÉQUENCES DE FORMATION

**1<sup>ère</sup> SÉQUENCE** : e-learning pour l'acquisition des connaissances

- Les injections péridurales : introduction.
- Indications et contre-indications, Complications et attitudes.
- Matériel, médicaments, doses, volumes.
- L'anesthésie péridurale lombosacrée.
- L'anesthésie péridurale sacro-caudale.
- Le cathéter péridural.
- L'infiltration péridurale.
- La neurostimulation
- L'échographie.

**2<sup>ème</sup> SÉQUENCE** : Partage et approfondissement des acquis.

Trois réunions de 1 heure, collectives en vidéo-conférence (4 à 8 participants).

**3<sup>ème</sup> SÉQUENCE** : La formation présentielle en clinique vétérinaire (max. 4 participants par demi-journée)

**08<sup>H</sup>30 ou 13<sup>H</sup>30** Accueil des participants

**08<sup>H</sup>45 ou 13<sup>H</sup>45** Présentation des cas de la journée

**09<sup>H</sup>15 ou 14<sup>H</sup>15** Démonstrations et travaux dirigés

**13<sup>H</sup>00 ou 18<sup>H</sup>00** Bilan de la journée

**13<sup>H</sup>30 ou 18<sup>H</sup>30** Fin de la formation

### Modalités pédagogiques

Exposés didactiques  
Echanges et jeux de questions  
et réponses  
Démonstrations et travaux  
dirigés

### Ressources pédagogiques

Mise à disposition de  
webinaires  
Salle de réunion virtuelle  
Mise en avant du matériel et  
des consommables

### Prérequis

Etre Vétérinaire ou Docteur  
Vétérinaire

### BESTIN'VET

Parc Edonia - Bâtiment M - Rue des Iles Kerguelen  
35760 Saint-Grégoire

MAIL. [contact@bestin-vet.com](mailto:contact@bestin-vet.com)